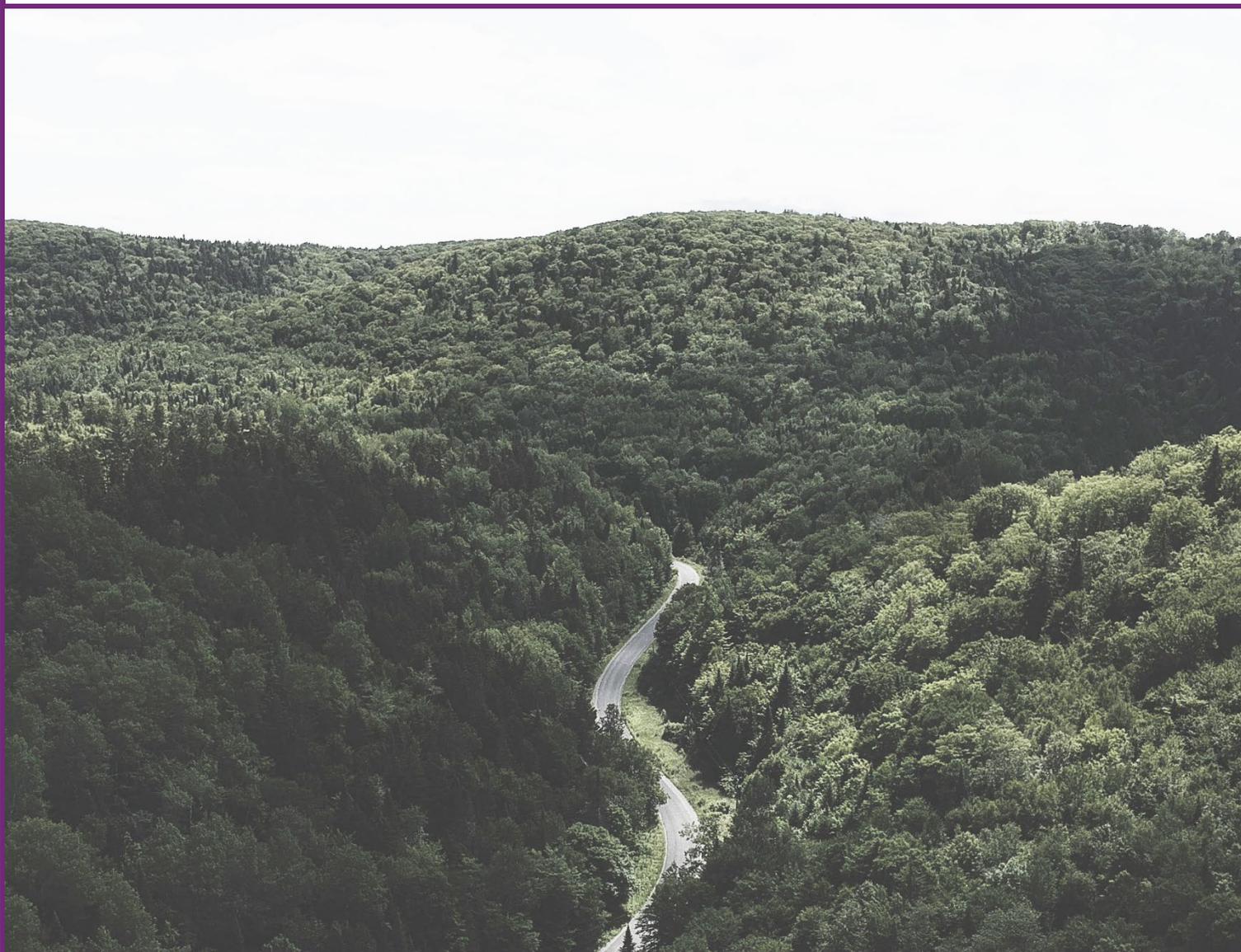
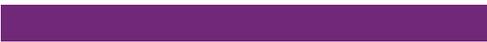


Plan d'activités du Bureau du vérificateur général



2024-2025



Introduction

Le Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick est un bureau indépendant qui aide l'Assemblée législative à tenir le gouvernement comptable de ses actes en faisant rapport sur son rendement, sur l'exécution de ses programmes et sur la prestation de ses services ainsi que sur sa gestion des ressources et des fonds publics. M. Paul Martin a été nommé vérificateur général le 1^{er} janvier 2022.

Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent l'exécution de nos travaux.

NOTRE VISION

Un bureau d'audit indépendant qui sert les intérêts du Nouveau-Brunswick en faisant la promotion d'un gouvernement responsable et stable.

NOTRE MISSION

Fournir à l'Assemblée législative et à la population du Nouveau-Brunswick des renseignements objectifs, fiables et actuels à propos du rendement du gouvernement dans le cadre de l'exécution de ses programmes et de la prestation de ses services.

NOS VALEURS

Nos valeurs nous guident dans la réalisation de notre mission et de notre vision. Elles constituent l'assise de nos actions au quotidien et servent de rappel constant de nos engagements. Elles témoignent des normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, ainsi que des résultats que nous nous efforçons d'atteindre.

- **Équipe**
Nous croyons que notre force provient des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.
- **Diversité**
Nous apprécions à sa juste valeur la force que nous confère tout l'éventail de notre expérience, de nos connaissances et de nos antécédents professionnels et personnels.
- **Apprentissage**
Nous offrons un environnement de perfectionnement professionnel et personnel continu, qui repose sur le travail d'équipe et sur la formation.

- **Intégrité**
Nous nous efforçons de respecter les normes les plus rigoureuses en matière de conduite professionnelle et éthique.
- **Impact**
Nous choisissons nos audits en fonction de leur pertinence, de leur importance et du risque, dans le but de concourir à des changements positifs.
- **Indépendance**
Nous travaillons ensemble ainsi qu'avec d'autres parties prenantes de manière ouverte, non-partisane, objective et fiable.
- **Confiance**
Nous faisons preuve de professionnalisme, d'honnêteté, de courtoisie et d'équité.



Plan Stratégique

Le plan stratégique de notre Bureau énonce les objectifs et les priorités stratégiques qui suivent :

- 1. Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents**
 - Déterminer quels sont les secteurs d'audit pertinents
 - Mettre l'accent sur l'impact et sur la valeur
- 2. Compter sur un effectif engagé**
 - Favoriser un environnement de travail qui reflète nos valeurs
 - Former des leaders
 - Recruter et maintenir en poste un effectif qualifié
- 3. Effectuer avec célérité des audits de qualité**
 - Se conformer à des normes professionnelles en constante évolution
 - Gérer les ressources en fonction des échéances à respecter
 - Examiner, actualiser et raffiner les processus internes

Priorités du Bureau – 2024-2025

La grande priorité du VGNB est de faire rapport à l'Assemblée législative au moins une fois par année. Notre plan actuel prévoit ce qui suit:

- Au moins huit audits de performance
- Un audit des états financiers consolidés au 31 mars 2024
- Les audits des entités ou les fiducie suivants:
 - Service Nouveau-Brunswick
 - Opportunités Nouveau-Brunswick
 - Société de voirie du Nouveau-Brunswick
 - Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick
 - Société de gestion du cannabis
 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
 - Société de développement régional
 - Fiducies sous l'administration du curateur public
 - Services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
 - Société d'habitation du Nouveau-Brunswick

Assurance de la qualité et reddition de comptes du Bureau

Les processus suivants servent à assurer la qualité de notre travail et à rendre compte à l'Assemblée législative :

- Rapports publics :
 - Les résultats de nos travaux d'audit
 - Les résultats de l'audit indépendant des états financiers du Bureau
 - La production d'un plan d'activités annuel et d'un rapport sur le rendement
- Le recours à des systèmes internes d'assurance de la qualité reposant sur les normes canadiennes d'audit
- La prise des mesures requises pour donner suite aux constatations faisant suite à des examens externes périodiques

Objectifs de rendement

Notre plan stratégique énonce les objectifs stratégiques, les cibles et les paramètres de mesure du rendement du Bureau. Les neuf objectifs de rendement sont les suivants :

| Mesures de performance | Liens avec l'objectif stratégique | Objectif du bureau 2024-2025 |
|--|---|--|
| Un sondage est mené chaque semestre auprès des membres du Comité permanent des comptes publics pour recueillir leurs commentaires | Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents | Demander un retour d'information semestriel |
| Des rapports sont soumis au Comité permanent des comptes publics au moins deux fois durant l'exercice | Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents | Au moins deux fois au cours de l'année |
| Pourcentage de nos recommandations auxquelles le gouvernement donne suite | Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents | 80 % des recommandations soient mises en œuvre |
| Pourcentage des personnes interrogées dans le cadre des sondages postérieures à l'audit qui considèrent le travail du Bureau comme une valeur ajoutée et qui sont satisfaites de notre travail | Objectif 1 Concentrer nos efforts sur les secteurs d'audit pertinents | 80 % des répondants |
| Pourcentage de salariés retenus chaque année | Objectif 2 Compter sur un effectif engagé | Nous nous efforçons de conserver 85 % de nos employés chaque année |
| Pourcentage des heures de travail des employés consacrées à la formation et au perfectionnement | Objectif 2 Compter sur un effectif engagé | Un minimum de 5 % |
| Atteindre les normes professionnelles en constante évolution | Objectif 3 Effectuer avec célérité des audits de qualité | Le bureau effectuera un suivi interne des dossiers en procédant à un examen d'audit financier et à un examen d'audit de performance chaque année |
| Gérer les ressources en fonction des échéances à respecter | Objectif 3 Effectuer avec célérité des audits de qualité | Le bureau respecte les délais et les dates prévues conformément aux délais statutaires et convenus |
| Réviser, actualiser et affiner les processus administratifs | Objectif 3 Effectuer avec célérité des audits de qualité | Un processus interne important sera sélectionné et examiné chaque année |

Le rendement au cours de l'exercice s'étant terminé en 2023 est présenté dans notre rapport sur le rendement, que l'on peut consulter sur notre site Web.

Budget 2024-25

Le budget approuvé du Bureau pour l'exercice 2024-25 se chiffre à 3 930 000 \$. La majeure partie du budget est allouée aux salaires du personnel professionnel.

Renseignements additionnels

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements à propos du VGNB en visitant notre site Web, à l'adresse www.agnb-vgnb.ca, ou en communiquant avec nous :

Téléphone : 506-453-2243

Télécopieur : 506-453-3067

Adresse postale : C.P. 758, Fredericton (N. B.) E3B 5B4